

# SNUipp –FSU

19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE

Tel. : 03 89 54 92 58 / 06 86 31 37 42

E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr) Site : <http://68.snuipp.fr/>



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Éducation Nationale.

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS**, pour défendre l'école publique et nos droits.

**N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !**

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

Mail aux écoles du Vendredi 13 novembre 2020

Sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8144>

*Personnel vulnérable: nouvelle circulaire  
Direction d'école «Campagne Stop surcharge!»  
RIS en visio-conférence*

*Stop à la mascarade sanitaire: la mobilisation dans le Haut-Rhin  
Tenue des conseils des maîtres, d'école, constellations: le SNUipp-FSU écrit au Ministère  
Face aux urgences, aux côtés des jeunes et des salarié.es: communiqué intersyndical  
Université virtuelle du SNUipp-FSU: «Les vrais enjeux de l'école»  
Stage «Etats généraux de l'Éducation Prioritaire»*

## 1) Personnel vulnérable : nouvelle circulaire

Suite à l'ordonnance du conseil d'Etat, une circulaire et un décret sont parus. Ils modifient la gestion des situations des personnels vulnérables.

**En premier lieu, la liste des 11 affectations permettant l'identification des personnels vulnérables est confirmée et abondée d'une 12ème affectation.**

A leur demande et sur la base d'un certificat délivré par leur médecin traitant, les personnels bénéficient d'une prise en charge spécifique. Ils sont placés en télétravail pour la totalité de leur service.

Si la mise en place de ce dispositif n'est pas possible, ce qui est le cas, à notre sens, des personnels en charge d'élèves (enseignants, AESH, ...), la mise en Autorisation Spéciale d'Absence est assujettie à l'impossibilité d'aménagements du poste de travail définis dans la circulaire.

### Les enseignant-es sont éligibles à l'ASA

Dans la logique de la circulaire, il s'agit de répondre à l'ensemble des préconisations d'aménagement du poste, non à l'une ou quelques-unes d'entre-elles.

**La préconisation d'isolement du poste de travail ne pouvant être observée, les collègues identifiés vulnérables doivent faire reconnaître leur situation auprès de leur IEN et être placés en ASA.**

**Si l'IEN refuse** : appeler les élus du SNUipp-FSU68 et, ainsi que le stipule la circulaire, « saisir le médecin du travail (de prévention). « Le personnel est placé en ASA dans l'attente de l'avis sur la compatibilité des aménagements de poste avec la vulnérabilité de l'agent ».

**Liste des affectations, textes de référence et article complet** : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8148>

## 2) Tenue des conseils de maîtres, d'école, des constellations... : le SNUipp-FSU écrit au Ministère

Depuis le 2 novembre les écoles sont ouvertes dans un contexte général du retour à un confinement. Cette situation engendre nombre de questions concernant la tenue des différents conseils, la mise en place des « constellations », les animations pédagogiques, et plus généralement de l'ensemble des situations qui induisent le brassage des personnels en dehors de leur école ou le rassemblement de plus de 6 personnes en présentiel dans un espace clos.

### **Le SNUipp-FSU a donc écrit au Ministère pour :**

- Exiger la suspension immédiate des constellations dont la mise en œuvre impose un brassage des personnels incohérent avec les prescriptions sanitaires actuelles
- Faire confiance aux équipes pour la mise en place de procédures de communication efficaces

- Ne pas imposer le rattrapage des réunions en présentiel n'ayant pu se tenir (formation pédagogique notamment)
- Former les directeurs à l'outil informatique et à la gestion de réunions en visio conférence
- Doter les personnels d'outils informatiques et de connexions fiables permettant la communication en distanciel
- Permettre aux directeurs de reporter les conseils d'école s'ils l'estiment nécessaire

La lettre au Ministère : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8118>

### 3) Direction d'école : campagne « Stop surcharge »

La première période a été épuisante à tous points de vue, en particulier pour les collègues directrices et directeurs  
La préparation de la rentrée du 2 novembre a été calamiteuse : ordres et contre-ordres appris par les médias et liés à la mise en place du plan « urgence attentat », valse de consignes relatives à l'hommage national à notre collègue, mise en place précipitée et sans concertation du niveau 2 du protocole sanitaire.  
Toutes ces urgences ont nécessité un travail de préparation et un investissement de nos collègues, éventuellement avec les collectivités locales en responsabilité, sur leur temps de vacances.

Aujourd'hui nous lançons une campagne « **STOP Surcharge : je ferai « dans la mesure du possible »** » pour donner aux collègues directrices et directeurs la liberté de choisir les priorités dans leur école.

Nous vous proposons

- une motion de conseil des maîtres : au format [modifiable](#) , au format [PDF](#)
- un [bandeau](#) à rajouter à tous les mails.

De nouveaux courriers sont adressés au ministère le 10 novembre 2020 :

- au [ministre](#)
- au [Directeur Général des Ressources Humaines](#)

*Pour le SNUipp-FSU, il est urgent que l'agenda social interrompu avant les vacances reprenne afin de pouvoir avancer sur nos exigences : allègement réel des tâches, aide statutaire formée au fonctionnement de l'école, augmentation des temps de décharge de toutes les écoles, et pas d'école sans décharge hebdomadaire, revalorisation. Dans ce contexte exceptionnel, nous demandons aussi au ministère des décharges exceptionnelles supplémentaires pour les directeurs-trices.*

**Pour participer à une visio : renvoie un mail à [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr) . Nous te renverrons un lien de visio-conférence. Attention le lien envoyé précédemment ne fonctionne plus. Pour les collègues déjà inscrits : merci de nous renvoyer un autre mail de demande de participation.**

### 4) Stop à la mascarade sanitaire : retour sur la mobilisation du 10 novembre

Mardi 10 novembre 2020, la mobilisation des personnels contre la mascarade sanitaire que constitue le protocole sanitaire à mettre, « si possible », en œuvre dans les écoles s'est manifesté par des fermetures d'écoles complètes mais aussi d'autres modalités d'action comme l'envoi massif de fiches SST (santé, sécurité au travail), l'accrochage de masques DIM devant certaines inspections académiques, l'accrochage de banderoles ou d'affiches sur les écoles...

Dans le Haut-Rhin, la mobilisation des collègues s'est faite à l'initiative de la FSU par la matérialisation devant la presse de l'espace nécessaire pour 30 élèves convenablement distancés sur le square de la Bourse à Mulhouse

*Pour le SNUipp-FSU, le respect de l'ensemble des gestes barrières, notamment la limitation du brassage et la distanciation physique, doit être possible dans toutes les écoles. La constitution de petits groupes d'élèves est donc indispensable. Pour cela l'école a besoin d'un plan d'urgence comprenant un recrutement massif de personnels d'enseignement ou exerçant des missions d'éducation ou d'accompagnement.*

L'article complet : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8140>

*Le SNUipp-FSU, avec la CGT, l'UNSA, Solidaire, FA, la CFTC a écrit au Ministre de la transformation et de la fonction publique pour demander « des procédures de protection claires pour les agent-es en contact avec le public soient mises en œuvre(...)», des recrutements supplémentaires en urgence pour les nettoyages et désinfections des locaux, pour l'accueil des usager-es dans de bonnes conditions et notamment des élèves dans les écoles et les établissements d'enseignement.*

La lettre ouverte à Mme Amélie de Montchalin : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8098>

### 5) Communiqué (FSU, CGT, Solidaires, SNCL, FIDL, UNEF et UNL) "Face aux urgences, aux côtés des jeunes et des salarié.es !"

Depuis le 30 octobre les salarié-es et la population subissent un deuxième confinement lié au Covid 19, pour lequel le gouvernement porte une lourde responsabilité.

Cette décision est intervenue alors que la saturation des hôpitaux est proche, le nombre de lits en réanimation s'avère encore une fois gravement insuffisant, les personnels de santé sont épuisés les mettant en danger en même temps que les patient-es.

A quelle situation sanitaire faudra-t-il faire face pour qu'enfin les mesures d'urgence en matière de santé soient prises ? Nous revendiquons de toute urgence :

- la distribution gratuite des masques,
- l'ouverture de lits de réanimation en nombre suffisants dans les hôpitaux publics,
- la création des 400.000 emplois pérennes supplémentaires nécessaires y compris dans le médico-social et l'action sociale
- une revalorisation bien plus conséquente des salaires des soignant.e.s et de ces personnels, y compris des étudiant-es en santé réquisitionnés-es.

Revenir sur la casse de l'hôpital public ne peut plus longtemps être différé.

Ce confinement est encore axé sur une stratégie de continuité de l'économie avant tout, qui cette fois-ci inclut l'ouverture des écoles dans des conditions sanitaires qui posent de sérieux problèmes.(...)

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8094>

## 6) RIS en visio-conférence

**Confinement et conditions sanitaires obligent : les Réunions d'Informations Syndicales en présentiel sont annulées** (pour mémoire : Ris « actualités » : le 17/11 à Spechbach, le 19/11 à Widensolen, le 24/11 à Hirtzfelden / RIS « CPC » : le 12/11 à Mulhouse /RIS « Direction » : le 18/11 à Niederherrgheim et Mulhouse).

Mais parce qu'en cette période compliquée il est encore plus important de s'informer et d'échanger sur nos ressentis, nos besoins, nos envies, nos coups de gueules, nous vous proposons de nous retrouver à l'occasion de RIS en visio conférence :

**RIS en visio «direction et fonctionnement d'école»**  
Mercredi 18 novembre à partir de 9h00

**RIS en visio «Actualités»**  
Jeudi 19 novembre 2020 à partir de 16h30

**RIS «Conditions de travail des CPC et des ERUN»**  
Jeudi 26 novembre 2020 à 16h30

## 7) Stage « Etats généraux de l'Education prioritaire »

Le stage « Etats généraux de l'Education prioritaire » initialement prévu en présentiel le 26 novembre est maintenu, à la même date, en visio-conférence. Les collègues déjà inscrits ont été destinataires d'un mail leur précisant les modalités de connexion

## 8) Université virtuelle du SNUipp-FSU : les vrais enjeux de l'école

Les 24, 25 et 26 novembre 2020

Les 24, 25 et 26 novembre, le SNUipp-FSU organise des universités virtuelles autour des « vrais enjeux de l'école » pour confronter au réel les fictions ministérielles, et continuer d'associer les enseignantes et enseignants à la transformation de l'école.

En quoi liberté pédagogique et professionnalité enseignante renforcées participent de la lutte contre les inégalités scolaires et de la construction d'une culture commune ? Comment inscrire l'école dans une transition écologique rendue encore plus urgente par la crise sanitaire ? Comment l'école peut-elle participer à plus d'égalité hommes/femmes ? Ces débats prolongent ceux instruits par le SNUipp-FSU depuis 20 ans, avec l'organisation de ses Universités d'Automne où se confrontent savoirs professionnels et apports issus de l'ensemble de la recherche.

**Inscrivez-vous nombreux et nombreuses à cet évènement !**

**Modalités pratiques :**

L'inscription se fait en ligne via l'adresse suivante : <https://consultation.snuipp.fr/universites-virtuelles-inscription>

**Programme des 3 jours de rencontres en ligne et contextualisation :** <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8126>

## 9) Adhérer au SNUipp-FSU... Mais pourquoi ?

Les délégués du personnel du SNUipp-FSU, vous informent de vos droits, vous aident à les faire respecter, vous représentent et vous assistent pour les recours, vous aident à comprendre les règles du mouvement, vous éclairent sur les ASA, le protocole sanitaire, vous accompagnent en cas de convocation chez l'IEN ...

Le SNUipp-FSU participe au dialogue social et revendique l'amélioration de nos conditions de travail : effectifs, RASED, direction, REP+, CPC, PES, Classes spécialisées, maternelle, programmes : les mandats du SNUipp-FSU sont nombreux et précis et se déclinent par des mobilisations, des discussions, des interpellations, des communiqués de presse...

**Tout cela se fait avec et grâce à vous !**

L'article « Les raisons de faire appel au SNUipp-FSU n'ont pas manqué en 2019/2020 ! » : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article7374>

Bulletin d'adhésion : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales**